

Conformité

DUERP : construire et piloter l'évaluation des risques professionnels

Le DUERP est obligatoire dès le premier salarié, et c'est le premier document qu'un inspecteur demande. Cette formation apprend à le construire pour de vrai, pas à remplir un modèle téléchargé.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre réglementaire complet du DUERP et ses évolutions depuis la loi de 2021
- Identifier et inventorier les unités de travail de son entreprise
- Appliquer la méthode d'identification et de cotation des risques (probabilité × gravité)
- Renseigner la trame DUERP CDB pour au moins 2 unités de travail pendant la session
- Construire un plan d'actions de prévention priorisé avec responsables et échéances
- Organiser la mise à jour annuelle et la conservation réglementaire du DUERP

Formats et tarifs

Formation opérationnelle avec trame DUERP 3 h 30 à partir de 415 € HT / session	Sensibilisation 1 h à partir de 118 € HT / session
--	---

Le programme détaillé

Le déroulé ci-dessous précise, pour chaque séquence, sa durée, son objet et son contenu. Le programme est remis en main propre à chaque participant au début de la session.

Sensibilisation — 1 h

0-5 min	Accroche Question d'entrée : 'Votre DUERP est-il à jour ?' - silence révélateur. Rappel : dès le 1er salarié, c'est obligatoire. Mise en situation : 'Un de vos salariés a un accident demain - l'inspection du travail arrive dans l'heure.'
5-20 min	Cadre légal Qu'est-ce que le DUERP ? À quoi sert-il vraiment ? Les obligations : qui, quoi, quand. Les sanctions concrètes (amende, responsabilité pénale). Les nouvelles exigences de la loi du 2 août 2021 (conservation 40 ans, consultation CSE/salariés).
20-40 min	Méthode Les 4 étapes de la démarche : identifier → évaluer → prioriser → agir. Les unités de travail : qu'est-ce que c'est ? Comment les définir ? La cotation des risques expliquée simplement : probabilité × gravité = niveau de risque. Exemple concret sur un poste type.
40-55 min	Passer à l'action Les 3 erreurs les plus fréquentes qui rendent un DUERP non conforme. Ce qu'on peut faire seul vs ce qui nécessite un accompagnement. Présentation de la formation complète 3h30 avec trame.
55-60 min	Clôture Quiz écrit : 3 questions (trace conservée). Remise de la fiche mémo 'Mon DUERP en 4 étapes'.

Formation opérationnelle avec trame DUERP — 3 h 30

0-10 min	Lancement Tour de table : prénom + poste + 'Mon plus grand risque identifié dans mon entreprise'. Règles : confidentialité des échanges, pragmatisme avant tout. Remise de la trame DUERP CDB vierge.
----------	--

10-20 min	Positionnement Quiz initial : 10 questions sur les obligations légales et la méthode. Identification du niveau de maturité du groupe.
20-50 min	Module 1 - Cadre réglementaire Historique et évolutions : décret 2001 → loi 2021. Obligations détaillées : fréquence, conservation (40 ans depuis 2022), consultation obligatoire CSE/salariés. Sanctions et jurisprudence récente. Lien avec le Programme Annuel de Prévention (PAP) obligatoire depuis 2022 pour les entreprises de 50+ s
50-75 min	Module 2 - Identifier les unités de travail Définition d'une unité de travail (UT) : groupe de salariés exposés aux mêmes risques. Comment découper son entreprise en UT : par poste, par zone, par activité. Exercice : chaque participant liste les UT de son entreprise sur la trame.
75-105 min	Module 3 - Identifier et coter les risques Les familles de risques : TMS, RPS, risques chimiques, électriques, incendie, chute, routier, bruit, thermique. Pour chaque UT : identifier les dangers → évaluer l'exposition → coter (probabilité 1-4 x gravité 1-4 = criticité 1-16). Exercice en binômes : coter les risques de 2 UT sur la trame.
105-115 min	Pause Pause 10 minutes
115-150 min	Module 4 - Plan d'actions De la cotation à la priorisation : risques critiques (>8) → action immédiate. Construire le plan d'actions : action corrective ou préventive, responsable, délai, indicateur de suivi, coût estimé. Exercice : rédiger le plan d'actions pour les 3 risques les plus critiques identifiés.
150-175 min	Module 5 - Pilotage et mise à jour Qui valide le DUERP ? (Direction + CSE si existant). Comment organiser la mise à jour annuelle : calendrier, acteurs, sources d'information (AT, MP, signalements). Conservation et archivage : 40 ans, format numérique autorisé. Affichage et information des salariés.
175-205 min	Atelier final Chaque participant finalise son DUERP sur les UT travaillées. Le formateur passe poste par poste pour valider la conformité de ce qui est renseigné. Questions / réponses individualisées.
205-210 min	Clôture Tour de table : 'Ce que je mets en place dans les 15 jours'. QCM final. Questionnaire satisfaction. Remise attestations.

Les informations pratiques

Public	Tout salarié, tous secteurs d'activité.
Prérequis	Aucun - formation accessible à tous niveaux de connaissance réglementaire
Durée	Sensibilisation 1h Formation opérationnelle 3h30 avec trame DUERP
Effectif	2 à 12 participants par session
Modalités	Présentiel - Intra-entreprise
Délai d'accès	À partir de 7 jours après validation de votre demande, selon les disponibilités du formateur.
Tarif	À partir de 118 € HT de l'heure. Sensibilisation 1 h : à partir de 118 € HT. Formation complète 3 h 30 : à partir de 415 € HT.
Financement	Plan de développement des compétences, fonds propres. Prise en charge OPCO possible au titre de notre certification Qualiopi.
Qui dispense	Ergonome ou consultant QVCT/HSE référencé(e) Integraall
Méthodes	Exposé interactif, exercices individuels et collectifs, mise en pratique.

Évaluation	QCM de positionnement, évaluation des acquis par QCM en fin de session, questionnaire de satisfaction à chaud puis à froid.
Sanction	Attestation de formation Integraall.

Déroulement et cadre. Le programme de formation est remis en main propre à chaque participant au début de la session, avec le règlement intérieur de l'organisme. Pendant toute la durée de la formation, les participants demeurent tenus de respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité de leur propre entreprise, en complément de ceux de l'organisme de formation.

Accessibilité handicap : adaptations possibles, contactez notre référent avant l'inscription. Contact : hello@integraall.fr · 06 48 14 28 67 · www.integraall.fr